

LIGNE NOUVELLE PROVENCE COTE D'AZUR

ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE

REUNION DE PRESENTATION CONFEDERATION CIQ MARSEILLE

3 SEPTEMBRE 2019

NOTE DE SYNTHESE

VERSION 0 DU 25/09/2019

LES ETUDES PREALABLES A L'ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE SONT FINANCEES PAR :



DATE ET LIEU

03/09/2019	Marseille
------------	-----------

INTERVENANTS

Jean-Marc ILLES	SNCF Réseau – chef de la mission LNPCA
Patrick LARMINAT	SNCF Réseau – Responsable pôle prospection, émergence et maîtrise d'ouvrage
Alain PREA	SNCF Réseau – Responsable territorial Bouches-du-Rhône LNPCA
Blandine PERICHON	Nicaya Conseil – Concertation
Emilie DIHL	Nicaya Conseil – Concertation

SOMMAIRE**Introduction**

1.1. Concertation sur les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA.....	3
1.2. Objectifs de la réunion	3
2.1 Questions posées	4

Suites

INTRODUCTION

1.1. Concertation sur les aménagements des phases 1 et 2 de la LNPCA

SNCF Réseau a engagé à compter du 12 juin 2019 une étape active de concertation avec le public portant sur les aménagements des phases 1 et 2 du projet LNPCA. L'objectif de cette concertation, qui durera jusqu'au 18 octobre, est d'informer le public et de recueillir ses avis et contributions sur le projet, ses objectifs et les variantes d'aménagement proposées.

Dans les Bouches-du-Rhône, les aménagements portés à la concertation consistent à :

- Sécuriser les passages à niveau de Saint-Henri et Saint-André ;
- Doubler partiellement les voies du port ;
- Aménager un garage TER et voies fret/GPMM à Arenc ;
- Aménager la halte d'Arenc – Euroméditerranée (2 voies à quai) ;
- Redéfinir les voies de la gare Saint-Charles en surface ;
- Réaménager et créer des voies de garage TER dans le technicentre de La Blancarde ;
- Créer une 5^{ème} voie à quai en gare de La Blancarde ;
- Construire une gare souterraine à Saint-Charles ;
- Aménager les entrées nord/sud du tunnel Saint-Charles ;
- Doubler le tunnel de Saint-Louis
- Implanter une 4^{ème} voie entre la Blancarde et La-Penne-sur-Huveaune ;

Pour que chaque participant le souhaitant puisse s'informer et contribuer, le maître d'ouvrage a prévu dans les Bouches-du-Rhône, les dispositions suivantes :

Sur le nœud ferroviaire marseillais		
Réunion d'ouverture	• 12 juin 2019 à Marseille	
Ateliers riverains	<ul style="list-style-type: none"> • 24 juin : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune • 27 juin : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles • 28 juin : Blancarde 	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} juillet : Marseille Nord • 3 juillet : Gare Saint-Charles
Permanences du maître d'ouvrage	<ul style="list-style-type: none"> • 21 juin et 9 juillet : Gare Saint-Charles • 24 juin et 10 juillet : Blancarde • 26 juin et 11 juillet : 4^{ème} voie Blancarde - La Penne sur Huveaune 	<ul style="list-style-type: none"> • 4 juillet : Marseille Nord • 4 et 17 juillet : Faisceau d'Arenc – Saint-Charles
Réunions publiques locales	<ul style="list-style-type: none"> • Saint-Charles : 9 septembre 18h → EMD (rue J. Biaggi) • Marseille Nord : 26 septembre 19h → Cité des Arts (225 rue des Ayalades) • Blancarde – La Penne sur H : 30 septembre 19h → Entre 2 murs (313 rue St Pierre) • Faisceau d'Arenc : 1^{er} octobre 18h → mairie du 2 et 3^{ème} arrdts 	
Ateliers thématiques	<ul style="list-style-type: none"> • 27 septembre 2019 à 18h : <i>Environnement Développement Durable</i> à Toulon • 2 octobre 2019 à 18h : <i>Socio-économie</i> → EMD (rue Biaggi – Marseille) • 3 octobre 2019 à 18h : Saturation ferroviaire à Nice 	
Réunion de clôture	• 17 octobre 2019 à 19h → Préfecture de Région Marseille	

1.2. Objectifs de la réunion

Dans le cadre de cette concertation avec le public, SNCF Réseau est venu présenter à la Confédération des CIQ des Bouches-du-Rhône l'avancement du projet de ligne nouvelle Provence-Côte d'Azur afin de :

- Présenter les différents aménagements étudiés par SNCF Réseau pour les phases 1 et 2 du projet ;
- Recueillir l'avis des participants sur les aménagements (et variantes) étudiés ;
- Diffuser l'information auprès de leurs adhérents en vue des prochaines étapes de la concertation (réunions publiques locales de septembre et octobre).

Environ 35 personnes ont participé à cette réunion.

SNCF Réseau a procédé à une présentation du projet de ligne nouvelle Provence Côte d'Azur à l'aide d'un support d'animation et de films (sur l'ensemble du projet puis spécifiquement sur la gare St Charles et la saturation ferroviaire). Après cette présentation liminaire, les participants ont pu faire part de leurs remarques et questionnements.

La présente synthèse regroupe les éléments évoqués par les participants au cours de cette séance.

SYNTHESE DES CONTRIBUTIONS

2.1 Questions posées

A l'issue des présentations, les participants ont interrogé SNCF Réseau sur :

- La présence de la ligne TGV à proximité du MIN des Arnavaux :
 - *SNCF Réseau a précisé que deux variantes étaient envisagées à proximité des Arnavaux dans le quartier de la Delorme.*
- La localisation des tracés par rapport à la coupure sur l'A7 :
 - *SNCF Réseau a précisé les points de localisation de l'A7 par rapport au projet.*
- La localisation de la 4^{ème} voie à Blancarde à côté de l'autoroute :
 - *SNCF Réseau a précisé que la 4^{ème} voie passerait au-dessus de la L2 en maintenant la coulée verte, le long de l'autoroute A50*
- L'impact du projet sur l'autoroute et les emprises de celle-ci :
 - *SNCF Réseau a précisé que les emprises de l'autoroute resteraient les mêmes.*
- Le constat d'un accès routier engorgé à la gare de Saint-Marcel avec des parkings au nord et un accès piéton uniquement au sud. Une proposition de réaliser un parking sur un terrain SNCF si la 4^{ème} voie était réalisée au nord :
 - *SNCF Réseau a précisé que les emprises sont aujourd'hui libérées et que cela pourrait être envisageable.*
- Les risques d'inondation de la Vallée de l'Huveaune :
 - *SNCF Réseau a précisé que ces risques, notamment mentionnés au Plan de Prévention du Risque Inondation, sont bien pris en compte par le projet LNPCA.*
- Le système ERTMS
 - *SNCF Réseau a précisé que l'ERTMS est un nouveau système de signalisation visant à créer un système commun de sécurité dans les différents pays européens (interopérabilité). Son déploiement devrait permettre d'obtenir un gain de performance (meilleure régularité des trains, voire augmentation de capacité). La première zone à en bénéficier sera celle entre Toulon et Vintimille.*
- La ligne d'Aix-Gardanne-Marseille :
 - *SNCF Réseau a précisé que dans la phase 2 du projet du Contrat de Plan État-Région il sera possible de faire circuler entre 4 et 6 TER par heure et par sens sur la ligne Marseille-Gardanne-Aix.*
- La possibilité d'un tramway qui desservirait la gare Saint-Charles :

- *SNCF Réseau a précisé que les projets ferroviaires doivent prendre en compte des projets connexes. Le projet de tramway est à l'étude par la Métropole dans le cadre du Plan de Déplacements Urbains et du projet Quartiers libres. SNCF Réseau a pris en compte ce projet dans sa réflexion*

LES SUITES

- La présente note de synthèse de la réunion et les supports de présentation utilisés sont adressés par mail aux participants et mis en ligne sur le site internet du projet LNPCA.
- Une réunion de clôture se déroulera le 17 octobre sur Marseille.

SNCF Réseau
Direction territoriale Provence-Alpes-Côte d'Azur
Mission LNPCA
Les Docks – Atrium 10.5
10 Place de la Joliette - BP 85404
13567 MARSEILLE CEDEX 02

